MISSION SOCLE 3 CONSEILLER & ACCOMPAGNER

L'ACTION EN BREF

CONTEXTE

Les orientations de la Stratégie Nationale de Santé 2023-2033, font de la prévention et de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé une priorité, cette démarche vise à doter les acteurs du territoire des compétences nécessaires pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions adaptées aux besoins de la population.

À l'échelle régionale, le Projet Régional de Santé (PRS) 2023–2028 met en avant la formation des professionnels comme un levier essentiel pour renforcer la prévention et la promotion de la santé.

PUBLIC CIBLE

- Professionnels et bénévoles du champ de l'éducation pour la santé, du sanitaire, du médico-social, du social, de l'insertion et de l'éducatif.
- Porteurs et/ou coordonnateurs de projets de prévention, de promotion de la santé sur toutes thématiques de santé.
- Professionnels en charge des accompagnements en ETP du réseau CRES-CoDES-CoDEPS.
- Professionnels et patients experts engagés au sein d'un programme d'ETP de la région.

OBJECTIFS

Développer, renforcer et améliorer les compétences et les connaissances des professionnels dans le domaine de la promotion de la santé Accompagner les professionnels dans la mise en place de leur projet de promotion de la santé et d'éducation thérapeutique du patient

FINANCÉ PAR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

codes
Comité départemental d'éducation pour la santé
HAUTES-ALPES

L'ACTION

Les orientations stratégiques de cette action sont les suivantes :

1. **Poursuivre la structuration de l'offre de conseil et d'accompagnement en méthodologie à l'échelle régionale** : Mettre en œuvre un process régionalisé d'accompagnement, commun aux 7 comités. Développer un cahier des charges incluant une démarche qualité régulière et programmée, partageant des process et une méthode et des outils de communication. Organiser des comités techniques permettant de partager les demandes, réponses et expériences, créer une boîte à outils alimentée et consultée par l'ensemble des professionnels du réseau qui réalisent des accompagnements.
2. **Implémenter les données probantes dans l'offre de conseil et d'accompagnement en méthodologie** : Concevoir et diffuser des produits documentaires sur les données probantes (DP) : sélectionner et compiler différents éléments et données à partir de plusieurs sources, les rendre accesssibles lors des accompagnements en lien avec les besoins des projets accompagnés.
3. **Développer et communiquer sur l'offre de conseil et d'accompagnement en méthodologie** : Mettre en œuvre et développer les accompagnements, de différentes natures et répondant à différentes demandes et besoins, ainsi que développer la communication sur l'offre.
4. **Soutenir les intervenants en ETP par des ressources documentaires, méthodologiques et humaines pour developper les compétences et soutenir la mise en oeuvre des programmes d'ETP**

Retrouver l'ensemble de notre offre de formation : https://www.codes05.org/accompagnement